

NUMÉRO 39 - FÉVRIER-MARS 2020

SOCIALTER

ÉCONOMIE SOCIALE | ALTERNATIVES | TRANSITION



MUNICIPALISME
MAINTENANT

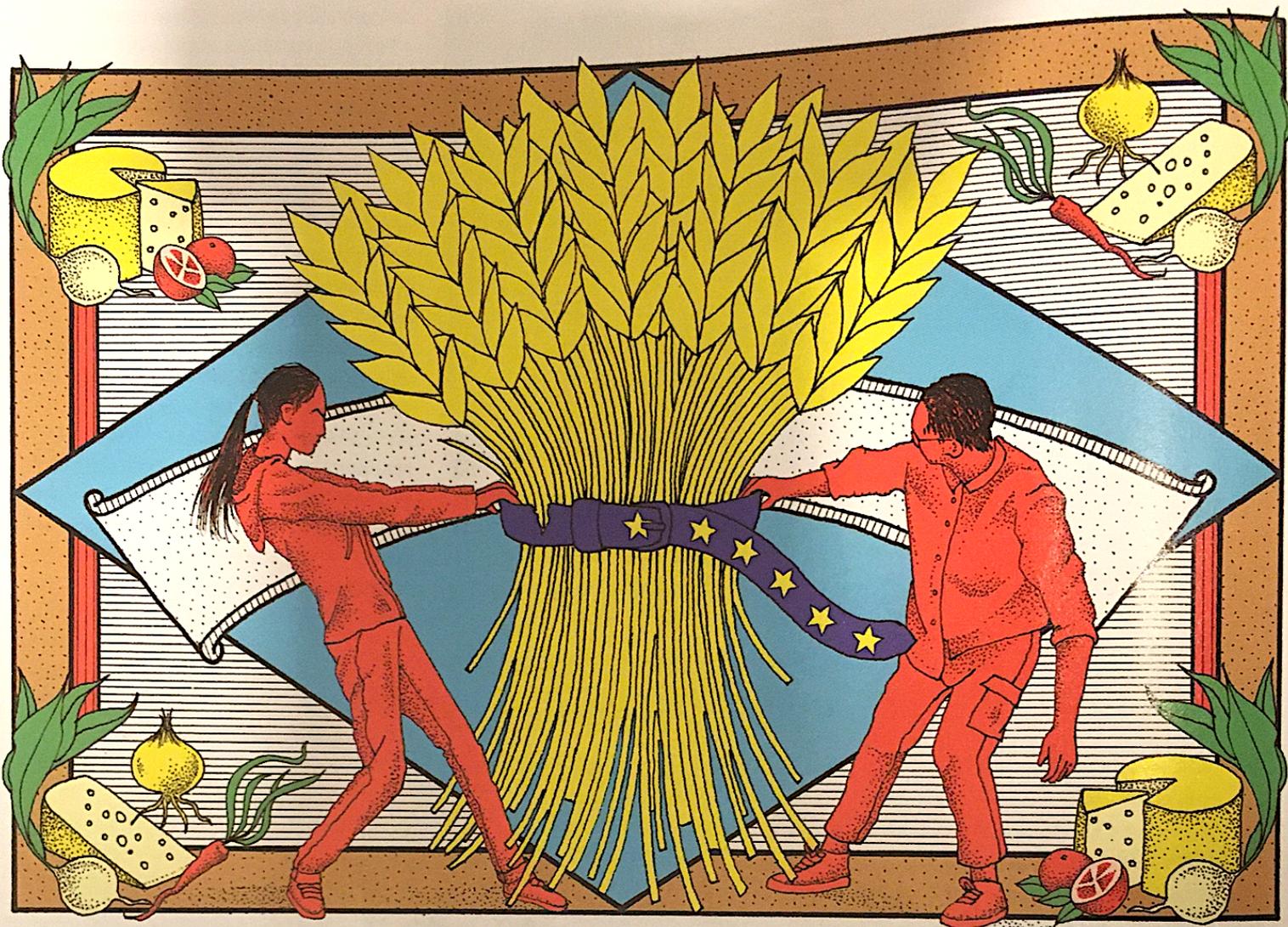
TOUT LE POUVOIR
AU
LOCAL

FRANÇOIS BÉGAUDEAU
« L'autonomie, c'est choisir
sa dépendance »

LISTES CITOYENNES
Transition démocratique
ou citizen bullshit ?

FRANCIS DUPUIS-DÉRI
« Nous n'irons plus
aux urnes ! »

ISSN 2270-6410 - février - mars 2020
BEL: 7,20 € - CH: 11 FS - CAN/S: 11 CAD - DOM/S: 7,50 €
L 12079 - 39 - F. 6,50 € - RD

AURÉLIEN BERNIER

Local: l'arnaque totale ?

À l'approche des élections municipales, les discours politiques prônant le localisme et la décentralisation se multiplient. À gauche notamment, monnaies locales, AMAP, expérimentations économiques et sociales en tous genres suscitent bien des espoirs. Aurélien Bernier, auteur de *L'illusion localiste. L'arnaque de la décentralisation dans un monde globalisé* (Utopia, 2020), nous met pourtant en garde contre un mot d'ordre trop largement partagé. Propos recueillis par : **Léa Dang** - Illustration : **Célia Callois**

Depuis quand l'idée d'un retour au local fait-elle l'unanimité ?

Dans les années 1980, la France est en pleine crise économique.

Le Parti socialiste promet de mettre en place une décentralisation, ce qu'il fait en 1982 après l'arrivée de Mitterrand au pouvoir. L'un des grands avantages de ce transfert de pouvoir, c'est le transfert des responsabilités qui va avec. Si le gouvernement n'arrive pas à lutter contre le chômage, le fait d'avoir décentralisé des compétences économiques et sociales à des niveaux inférieurs permet de partager la responsabilité de l'échec. Depuis, tous les partis de gouvernement ont habilement utilisé cet avantage. Par ailleurs, la décentralisation permet évidemment à des barons locaux de se faire une place sur la scène politique et médiatique. Pour ces raisons, la décentralisation fait l'unanimité dans la classe politique dirigeante. Le localisme s'est également installé depuis quelque temps dans le discours de certaines structures économiques, voire de certaines entreprises.

Comment le « local » est-il récupéré ?

L'une des stratégies des grandes entreprises, « l'ancrage local de marque », vise à créer un « marketing local » pour mieux écouler des produits issus de l'économie globale. Cela se traduit par exemple chez Adidas par une course organisée à Paris en 2014 avec des équipes issues de différents quartiers. La marque utilise cet événement pour montrer qu'elle se soucie des villes et des quartiers, qu'elle n'est pas hors sol. Le marketing territorial, quant à lui, est une stratégie de communication institutionnelle. C'est-à-dire, pour un territoire, le fait de se vendre comme une marque. Des spécialistes du marketing sont payés pour aider les régions ou les villes à trouver des investisseurs et développer leur image avec les codes de communication issus

du privé. Cela crée à l'échelle du pays les mêmes mécanismes qu'à l'international : la concurrence de tous contre tous. Une entreprise peut choisir la ville qui va lui offrir les meilleures conditions, ce qui entraîne à terme le déclin des régions les moins compétitives...

« Localisme » et « décentralisation » sont-ils synonymes ?

Le localisme n'a pas de définition officielle. Plusieurs mouvements se revendiquent du local en lui donnant une connotation positive. Le discours localiste est très présent à gauche. La « deuxième gauche » l'a porté dans l'après-Mai 68, où l'autogestion était centrale, et les mouvements écologistes l'ont repris. La décentralisation en est, quant à elle, la réponse institutionnelle. Le localisme est un discours qui défend l'action locale, et la décentralisation est la façon dont les institutions agissent concrètement en réponse à cette demande de local.

Que reprochez-vous au localisme ?

Le bon côté du localisme, c'est de dire qu'il faut agir localement, ce qui est indéniable. Le mauvais côté, c'est de surestimer le pouvoir de l'action locale. Le piège dans lequel le mouvement écolo-localiste tombe, c'est de dire que le changement passera par le local sans considérer tous les verrous institutionnels et économiques posés aux échelles nationale et internationale. Ma critique porte sur « l'excès du localisme », c'est-à-dire la croyance selon laquelle tout va se résoudre à l'échelon local. L'idée n'est pas d'évacuer le local, mais de penser son articulation avec d'autres échelles, notamment l'échelle nationale. Le problème de la décentralisation, quant à elle, est d'affaiblir l'État en multipliant les niveaux de gestion. Elle favorise de fait la privatisation et la dérégulation. *La Tribune* titrait par exemple récemment sur la manière dont certaines régions s'organisent pour ouvrir le secteur ferroviaire à la concurrence (1). L'État libéral est

en train de transférer un maximum de compétences aux régions, ce qui est une manière de se désengager et de laisser privatiser à terme le service public.

Pourquoi, en temps de crise, la décentralisation revient-elle sur le devant de la scène politique ?

C'est une façon (sans pour autant être, mais récurrente) pour les gouvernements de répondre aux caractéristiques sociales d'ampleur. Lors du mouvement des Gilets jaunes, Macron a mis en place son « grand débat ». Tout une partie de son discours portait sur la décentralisation, sur le fait de « rapprocher le pouvoir du citoyen ». Le gouvernement ne veut pas abandonner ses politiques libérales et ne veut pas changer les institutions nationales, en instaurant par exemple le référendum d'initiative citoyenne (RIC). La décentralisation est un écran de fumée pour éviter de répondre à la demande de démocratie formulée par les Gilets jaunes. Pourtant, le pouvoir continue de s'éloigner du citoyen, car non seulement l'État libéral n'écoute pas la demande des mouvements sociaux, mais les pouvoirs se concentrent aussi aux niveaux européen et international.

La crise sociale, avec notamment les manifestations des Gilets jaunes, serait-elle symptomatique du désengagement progressif de l'État qui prône la décentralisation à tout crin ?

La crise sociale est le reflet d'une perte : la croyance en une « mondialisation heureuse » a disparu. La population, globalement, a compris ce que les militants progressistes de gauche proclament depuis longtemps : les politiques libérales détruisent les services publics et mènent à des niveaux d'inégalités scandaleux. Par ailleurs, on

(1) « Ferroviaire : ce qu'il faut faire pour une ouverture à la concurrence réussie, selon Alpha Trains », Fabrice Gliszczynski, *La Tribune*, 21 janvier 2020. Voir aussi « Ces Régions qui veulent se passer de la SNCF avec l'ouverture à la concurrence », Olivier Mirguet, *La Tribune*, 14 janvier 2020.

observe une crise de la représentation politique à tous les niveaux, y compris au niveau local, lui aussi marqué par un recul de la participation lors des élections. Cela signifie implicitement que les citoyens comprennent que les élections locales ne permettent pas de compenser les ravages de la mondialisation. Il est moins sûr, en revanche, que la population ait pris conscience que la décentralisation était un moyen pour l'État de se désengager, car ce sujet n'est jamais abordé sérieusement, ni par les médias ni par les mouvements politiques.

Le localisme semble impuissant face à la mondialisation.

Les municipalités sont-elles forcément prisonnières de l'ordre économique mondial ?

Les municipalités ont des marges de manœuvre extrêmement étroites car elles sont encadrées par des puissances économiques mondialisées. L'État a donné des compétences économiques aux régions, alors qu'absolument toutes les grandes décisions économiques sont soumises aux règles de la mondialisation. Le discours écolo-localiste affirme qu'une commune ou une région peut relocaliser la production alimentaire, ce qui peut être vrai en partie. Sauf que cela ne fonctionne pas pour les voitures, les ordinateurs, les machines-outils et pour la plus grosse partie de ce que l'on utilise au quotidien. Par exemple, une PME sur un territoire qui fabrique des pièces automobiles dépend à la fois des constructeurs du secteur et des fournisseurs de matières premières qui sont organisés tous les deux à une échelle internationale. Mais cela vaut aussi pour l'agriculture : un céréalier dépend des cours internationaux sur lesquels il n'a aucun contrôle. On peut certes produire des légumes localement et approvisionner des cantines, mais comment sortons-nous les agriculteurs de l'agriculture intensive ? Il n'y a pas d'économie locale. Même si l'économie est localisée, les décisions sont internationales.

Dans les années 1970, la Communauté européenne (CE) a renforcé ses aides financières aux régions. Vous dites qu'officiellement il s'agissait

de réduire les inégalités entre les régions, mais que la CE poursuivait également un autre objectif : imposer ses politiques économiques libérales...

L'ordre juridique produit par l'Union européenne (UE) impose des règles aux États, et les impose par le droit. Lors de la signature du traité de Maastricht, la Constitution a même été modifiée... Le traité interdit aux États de contrôler les capitaux, par exemple, et empêche donc de les taxer. C'est une interdiction en droit, c'est-à-dire que le traité prime sur le droit national. La France serait dans l'illégalité, du point de vue de son propre droit, si elle faisait le contraire de ce que l'UE lui impose. Finalement, on a sanctuarisé le fait que le droit européen primait sur le droit national. Parallèlement, pour être sûr que les régions appliquent bien les règles imposées aux États, l'UE travaille directement avec les collectivités locales, régions ou métropoles en contractualisant des politiques et des aides financières. Les conditions posées sont cohérentes avec les politiques générales de l'UE : les territoires doivent respecter les principes de libre-échange, de la concurrence, et mener une politique tournée vers l'innovation technologique...

économique. La mise en œuvre est loin d'être facile, mais on peut imaginer sortir de la concurrence internationale et développer des politiques de coopération à l'échelle d'un État, ce qui n'est pas possible à l'échelle d'une municipalité. Je ne cache pas que c'est extrêmement compliqué, car cela suppose non seulement de sortir de l'ordre juridique européen mais aussi d'affronter les multinationales. Toutefois, dans un contexte de très fortes mobilisations sociales, cela reste possible.

Des initiatives locales pourraient-elles servir d'exemple pour des actions plus globales ?

Tout ce qui peut permettre de créer des espaces d'expérimentation pour d'autres relations sociales et économiques, des espaces de résistance à l'ordre libéral, est bon à prendre. Toutefois, on peut bien constituer des AMAP et recréer des activités dans des circuits courts, si on ne change pas les règles du commerce international, cela restera dans les marges du système. Une municipalité peut utiliser des fonds publics pour soutenir des activités de ce type, mais ne peut pas changer l'économie de fond en comble, même à l'échelle de son territoire. Il faut donc d'autres moyens pour relocaliser

“Il n'y a pas d'économie locale. Même si l'économie est localisée, les décisions sont internationales.”

Vous citez dans votre ouvrage Bruno Latour en expliquant que cette illusion du pouvoir du local nous empêche de penser une stratégie politique de rupture. À quelle échelle devrions-nous alors agir en priorité ?

L'État est la seule échelle qui pourrait nous permettre d'agir rapidement, en 2022 par exemple, en cas de bascule politique en faveur d'une gauche radicale. C'est la seule institution qui soit à la fois accessible et qui ait un poids suffisant d'un point de vue

l'économie à grande échelle et reprendre du pouvoir sur une sphère économique qui a décidé de cette organisation et de cette division internationale du travail. L'enjeu est bien de remettre du politique dans l'économie. On a besoin de penser un État post-libéral et démocratique, sans quoi, nous n'aurons aucune chance de gagner, notamment contre de grandes multinationales comme Total ou Monsanto. C'est pour cela qu'il faut continuer de pointer les limites du localisme tout en dénonçant l'État libéral. ☹